

Touraine : (l'A.S.P.O. de Tours doit jouer son match contre le C.S.J.B. Angers).

Le Comité de Paris conserve son avantage sur les Comités Provinciaux puisqu'il garde dix-neuf équipes contre vingt-neuf qu'il avait présentées pour le second tour.

Encore doit-on signaler que parmi les dix équipes éliminées, certaines le furent par d'autres équipes parisiennes.

*
**

LES QUALIFIES

Les Alpes n'ont perdu qu'une équipe; elles en conservent deux : le F.O. Grenoble et le B.C. Romanais.

L'Alsace, par contre, a payé un lourd tribut au second tour, puisque sur quatre équipes elle n'en conserve qu'une : Illkirsch.

L'Atlantique est dans le même cas : ses couleurs seront défendues maintenant par l'A.S. St-Rogatien de Nantes.

Dans l'Aube, seule l'Alliance Ste-Savine reste qualifiée alors que trois équipes participaient au deuxième tour.

Le Beauce et Maine a vu son effectif diminuer de 50 % puisque sur deux équipes il ne conserve que les Cheminots du Mans.

La Bretagne s'est mieux comportée puisque, sur sept représentants, elle conserve quatre équipes, à savoir : l'A.S. Brestoïse, St-Hélier de Rennes, l'E.S. Kerbonne et l'E. S. St-Brieuc.

Sur trois équipes, le Centre conserve l'A. S. Montferrandaise que nous avons vu figurer longtemps en division d'Excellence et qui semble capable, cette année, de faire de bonnes choses.

La Côte d'Argent présentait quatre équipes;

trois ont réussi à franchir victorieusement ce nouveau tour éliminatoire : l'A.S. P.O. Midi, la Caudéranaise et les Girondins G. S.

La Côte d'Azur a perdu deux équipes, mais elle peut encore émettre des prétentions grâce à la valeur de la S.A.N. Nice, de la Stella Maris de Monaco et de l'A.S. Monaco.

La Franche-Comté s'est distinguée tout particulièrement, ainsi que nous le signalons par ailleurs, puisque, malgré la réputation de ses adversaires, elle est parvenue à conserver ses trois équipes : l'A.S. Valentigney, l'U.S. Colombier-Fontaine et l'Avant-Garde de la Motte de Vesoul.

L'Ile-de-France n'avait que deux équipes; elle en garde une : la Laonnaise.

Dans le Littoral, le déchet est beaucoup plus grand puisque, sur cinq équipes, seule l'U. S. Aixoise participera au troisième tour.

Dans le nouveau Comité de la Loire, deux équipes restent qualifiées : l'A. S. Stéphanoise et le B. C. Montbrison, alors que sept équipes participaient au second tour.

La Lorraine, qui avait cinq équipes, a réalisé une bonne performance en en conservant quatre : la Légion Franchepré-de-Jœuf, l'U.S. Auboué, la S.S. Nilvange et l'A.S. Lorraine.

Le Comité du Lyonnais a droit également aux plus vives félicitations, car il a réussi l'exploit qui consistait à conserver ses quatre équipes : l'E.St-Maurice, le G.S. Crédit Lyonnais, le C.A.S.C. Oullins et la Croix-Rousse Olympique.

Le Nord, par contre, a été sérieusement

éprouvé puisque, sur sept clubs, il n'en conserve que trois : l'A.A.E. Dorignies, l'U. S. Wasquehal et l'A.P. Wattrelos.

En Basse-Normandie, un club sur deux est qualifié : l'E.S. Cherbourg.

En Haute-Normandie, sur huit équipes, trois seulement participeront au 3^e tour : le G.S. Amfreville, le P.L. Havrais et l'U.S. Trait.

L'Orléanais conserve l'Abeille de Gien, alors qu'il avait deux équipes.

Les Pyrénées gardent trois clubs sur cinq : les Cadets de St-Etienne de Toulouse, la J.S. Caraman, le T.A.C.

En Touraine, la situation est encore incertaine, puisque l'E.S.S. Cœur de Tours est qualifiée et que l'A.S.P.O. de Tours conserve encore une chance, son match contre le C.S.J.B. Angers ayant été interrompu l'autre dimanche à la suite d'une trombe d'eau qui rendit le terrain impraticable au moment précis où les deux équipes se trouvaient à égalité avec chacune 13 points.

Pour terminer, voici la liste des clubs parisiens qui restent en course avant ce troisième tour :

A.S. Transports, A.S.P.T.T., U.S.V.P.L. M., A.S.P.P., S.A.M., A. Bagnolet, S.E. Ermont, L. St-Mandé, J.A. Levallois, R.C.F., J.A. Ménilmontant, A.L.P., C.S. Plaisance, V.G.A., St-Maur, C.R.S. 4-Chemins, Melun B.B., S.S. Amicale, P.A.C., U.S. Maison-Blanche.

On trouvera ci-dessous le programme du troisième tour, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans notre prochain numéro.

Robert MENAGER.

3^e Tour Éliminatoire - DIMANCHE 18 DECEMBRE 1938

N ^{os}	MATCHES		VILLES	TERRAINS	HEURES
124	B.C. Romanais	A.S. Stéphanoise	Romans	B.C.R.	14 h. 30
125	S. Illkirsch	L.F. Jœuf	Illkirsch	S.I.	14 h. 30
126	C.S.C. Mans	E.S. Kerbonne	Le Mans	C.S.C.M.	14 h. 30
127	A.S. Brestoïse	A.S. Saint-Rogatien	Brest	A.S.B.	14 h. 30
128	E.S. Saint-Brieuc	E.S. Cherbourg	Saint-Brieuc	E.S.S.B.	14 h. 30
129	Girondins G.S.	T.A.C.	Bordeaux	G.G.S.	14 h. 30
130	A.S.P.O. Midi	Tours ou Angers	Bordeaux	G.G.S.	13 h. 30
131	A.S. Monaco	U.S. Aixoise	Monaco	A.S.M.	14 h. 30
132	U.S.C. Fontaine	A.S. Valentigney	Vesoul	A.G.M.V.	13 h. 30
133	A.G.M. Vesoul	A.S. Lorraine	Vesoul	A.G.M.V.	14 h. 30
134	A.P. Wattrelos	A.S.P.T.T.	Noyon	B. B. C. N.	13 h. 30
135	La Laonnaise	R.C.F.	Noyon	B. B. C. N.	14 h. 30
136	F.O. Grenoble	S.A.N. Nice	Aix	U.S.A.	14 h. 30
137	S.M. Monaco	C.A.S.C. Oullins	Aix	U.S.A.	13 h. 30
138	B.C. Montbrison	G.S.C.L.	Montbrison	B.C.M.	14 h. 30
139	S.S. Nilvange	J.A. Ménilm. ou A.G. Thumeries	Nancy ou Charleville	Caufa ou J.A.C.	13 h. 30 14 h. 30
140	U.S. Auboué	V.G.A. Saint-Maur.	Nancy	Caufa	14 h. 30
141	C.R.O.	U.S.V.P.-L.-M.	Lyon	C.R.O.	14 h. 30
142	A.A.E. Dorignies	C.R.S. 4-Chemins	Dorignies	A.A.E.D.	14 h. 30
143	U.S. Wasquehal	P.A.C.	Lille	O.L.	13 h. 30
144	P.L. Havrais	S.S. Amicale	Le Havre	P.L.H.	14 h. 30
145	U.S. Trait	U.S.M. Blanche	Amfreville	G.S.A.	13 h. 30
146	G.S. Amfreville	J.A. Levallois	Amfreville	G.S.A.	14 h. 30
147	A. Gien	E. Saint-Maurice	Gien	A.G.	13 h. 30
148	L. Saint-Mandé	S.A.M.	Le Perreux	A.L.P.	13 h. 30
149	A.L.P.	A. Sainte-Savine	Le Perreux	A.L.P.	14 h. 30
150	C.S. Plaisance	A.S.P.P.	Bagnolet	A.B.	13 h. 30
151	A. Bagnolet	S.E. Ermont	Bagnolet	A.B.	14 h. 30
152	Melun B.B.	A.S. Transports	Melun	M.B.B.	14 h. 30
153	J.S. Caraman	Caudéranaise A.R.	Toulouse	A. S. E.	13 h. 30
154	C.S. Saint-Etienne	A.S. Montferrand	Toulouse	A. S. E.	14 h. 30
155	E.S.S.C. Tours	E. Saint-Hélier	Tours	E.S.S.C.	14 h. 30

Les arbitres seront désignés par les Comités Régionaux sur les territoires desquels se disputeront les rencontres.